

CHARTE D'ENGAGEMENT LABEL CLUB TENNIS FÉMININ

Préambule

Le **Label Club Tennis Féminin**, porté par la **Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis**, reconnaît et valorise les clubs engagés dans la féminisation de la pratique, la promotion de la parité et le développement d'un environnement sportif accueillant pour toutes et tous.

En signant cette charte, le club s'engage à mettre en œuvre des actions concrètes et durables pour favoriser la participation, la visibilité et la reconnaissance des femmes dans toutes les dimensions de la vie du club.

1. Accueillir toutes et tous

Offrir à toutes et à tous des **conditions de pratique équitables et adaptées**, en veillant à l'accessibilité des infrastructures, à la qualité de l'accueil et au respect des besoins spécifiques des pratiquantes.

Le club s'engage à :

- Garantir des conditions de jeu, d'entraînement et d'accès aux installations adaptées à toutes et tous.
- Favoriser un environnement bienveillant, respectueux et inclusif.
- Encourager la participation féminine dans toutes les catégories d'âge et de niveau.

2. Valoriser l'engagement féminin et favoriser la parité

- Encourager, soutenir et reconnaître l'implication des **bénévoles, éducatrices, arbitres, dirigeantes et joueuses**.
- Promouvoir une **représentation équilibrée** au sein des instances dirigeantes et des postes à responsabilité.

Le club s'engage à :

- Favoriser la présence de femmes dans les conseils d'administration, bureaux et commissions.
- Mettre en avant les parcours féminins inspirants au sein du club.
- Valoriser le rôle de toutes celles qui contribuent à la vie associative et sportive.

3. Communiquer autrement

Mettre en lumière la pratique féminine, qu'elle soit **compétitive ou loisir**, dans toutes les communications internes et externes du club.

Le club s'engage à :

- Représenter équitablement les femmes dans ses supports de communication (affiches, réseaux sociaux, site web).
- Mettre en avant les événements, réussites et initiatives portées par les femmes du club.
- Employer un langage et des visuels inclusifs.

4. Agir dans la durée

Mettre en œuvre l'ensemble des actions prévues dans le cadre de la demande de labellisation, **sur toute la durée du label (3 ans)**, et en assurer le suivi régulier avec la Ligue.

Le club s'engage à :

- Maintenir une dynamique d'action continue et mesurable.
- Être accompagné par les services de la ligue et évaluer chaque année les avancées et les besoins.
- Collaboyer avec la Ligue pour partager les bonnes pratiques et faire progresser le réseau des clubs labellisés.

Engagement du club

En adhérant à la **Charte du Label Club Tennis Féminin**, le club affirme sa volonté de contribuer activement à une pratique plus équilibrée, inclusive et accessible à toutes et tous.